



# ÉTHIOPIE



Présence du HCR en 2012	
<b>Nombre de bureaux</b>	20
<b>Effectifs totaux</b>	404
Internationaux	73
Nationaux	265
JEA	1
VNU	4
Autres	6

## | Aperçu |

### Faits marquants

- Le HCR a continué à recommander à l'Éthiopie de laisser ses frontières ouvertes pour garantir l'accès sans entrave des personnes relevant de sa compétence à l'asile et à la protection. L'Éthiopie a accueilli plus de 87 000 nouveaux arrivants en 2012.
- Le bien-être général des réfugiés s'est considérablement amélioré dans tous les camps, du fait de la diminution des taux de malnutrition. Le taux de malnutrition aiguë globale est passé d'environ 50 pour cent en 2011 à moins de 15 pour cent en 2012 ; dans le même temps, le taux de malnutrition aiguë sévère est passé d'environ 18 pour cent à moins de 3 pour cent. Les épidémies ont été jugulées au moyen d'un éventail d'interventions, menées de concert par des partenaires d'exécution travaillant dans les secteurs de la santé, de la nutrition, du VIH-sida, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et de l'aménagement des sites.
- Avec le concours du HCR, les autorités ont continué à délivrer des cartes d'identité aux réfugiés et demandeurs d'asile âgés de plus de 14 ans, ainsi qu'aux mineurs non accompagnés. À la fin de l'année, plus de 76 000 réfugiés avaient reçu des cartes d'identité, qui sont de précieux moyens de protection.
- Plus de 64 700 réfugiés en âge d'aller à l'école ont eu accès à un enseignement institutionnel en 2012, grâce à la construction de 15 écoles primaires et d'une école secondaire à Dollo Ado, ainsi que de trois écoles supplémentaires à Assosa.
- La mise en œuvre d'un projet pilote d'irrigation goutte à goutte à Jijiga a nettement amélioré le niveau d'autosuffisance de près de 30 pour cent des réfugiés en âge de travailler, contre 8 pour cent en 2011.
- Le HCR a préparé l'exécution de projets de renforcement des moyens de subsistance en rédigeant une stratégie pour l'autosuffisance des réfugiés et en faisant le point sur les activités rémunératrices possibles dans les camps de Dollo Ado et au sein des communautés d'accueil.

### Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principaux groupes relevant de la compétence du HCR en Éthiopie en 2012 étaient : les réfugiés somaliens ayant fui pour échapper à l'insécurité et à la famine qui régnaient en Somalie ; les réfugiés érythréens ayant demandé l'asile en raison d'atteintes aux droits de l'homme ou de l'enrôlement forcé dans l'armée ; les réfugiés soudanais ayant fui les combats entre le Mouvement populaire de libération du Soudan (Nord) et les forces armées soudanaises dans l'État du Nil bleu (Soudan) ; et les réfugiés sud-soudanais ayant fui pour échapper aux conflits interethniques et aux affrontements au sujet du partage des eaux du Nil.

### Partenaires

- Partenaires d'exécution**
- Organismes gouvernementaux :**  
Administration chargée des rapatriés, Bureau de l'agriculture, Bureau de l'agriculture et du développement rural du *woreda Tselemet*, Bureau de distribution de l'eau de Jijiga, Développement et protection des ressources naturelles, Développement des ressources naturelles et Protection de l'environnement, Office des routes rurales de Gambella
- ONG :**  
*Africa Humanitarian Action, African Humanitarian Aid and Development Agency, Aide de l'Église norvégienne, Comité international de secours, Conseil norvégien pour les réfugiés, Development and Inter-*
- Church Aid Commission of the Ethiopian Orthodox Church, Fédération luthérienne mondiale, Gaia Association, International Medical Corps, Mother and Child Development Organization, Opportunities in Industrialisation Centre, Oxfam, Partnership for Pastoralist Development Association, Pastoralist Welfare Organisation, Rehabilitation and Development Organization, Save the Children, Save the Environment, Service jésuite des réfugiés, Vision mondiale*
- Autres :**  
OIM, VNU, UNOPS
- Partenaires opérationnels**
- ONG :**  
ACF, GOAL, MSF, Oxfam
- Autres :**  
OIM, PAM, UNICEF, UNOPS

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	Somalie	223 000	223 000	53	67
	Érythrée	63 800	63 800	34	31
	Soudan du Sud	58 700	58 700	56	64
	Soudan	27 200	27 200	49	57
	Kenya	2 900	2 900	54	59
	Rép. dém. du Congo	600	600	42	38
	Pays divers	230	230	38	45
Demandeurs d'asile	Soudan	270	270	4	4
	Somalie	210	210	45	51
	Rép. dém. du Congo	150	150	46	52
	Yémen	110	110	46	38
	Pays divers	100	100	39	48
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	Membres des familles dans différents lieux	1 500	1 500	84	14
Réfugiés rapatriés	Pays divers	30	20	-	-
<b>Total</b>		<b>378 800</b>	<b>378 790</b>		

## | Rapport sur les résultats de 2012 |

### Réalisations et impact

#### Processus de protection et documents adéquats

- Les réfugiés ont été reconnus d'emblée (*prima facie*) et enregistrés à titre individuel. En 2012, plusieurs campagnes de vérification ont été entreprises avant de délivrer des cartes d'identité. Plus de 76 000 individus ont reçu des cartes d'identité, ce qui a renforcé leur protection et leur dignité.

#### Sécurité face à la violence et à l'exploitation

- Tous les partenaires concernés ont appliqué des procédures opérationnelles harmonisées sur la violence sexuelle et sexiste (VSS), comportant une section spécifique sur les enfants. De plus, les partenaires se sont entendus sur un protocole de partage des données relatives à la VSS, qui servira de point de départ au déploiement du système de gestion des informations sur la VSS.
- Les réfugiés et demandeurs d'asile résident en majorité dans des camps où les mesures de sûreté prévoient le déploiement d'un personnel de sécurité et la participation des résidents au maintien de la sécurité.

#### Besoins de base et services essentiels

- Le taux brut de mortalité et le taux de mortalité des moins de cinq ans sont tous deux passés sous le seuil de 1/10 000/jour en 2012, ce qui représente une nette amélioration par rapport à l'année 2011, où ces deux taux – brut et chez les moins de cinq ans – étaient très élevés, atteignant respectivement 5,9/10 000/jour et 1,9/10 000 nouveau-nés/jour.
- Le HCR a construit et rénové des structures de santé dans plus de 15 camps du pays.
- En tirant parti des progrès accomplis dans ce secteur en 2011, le HCR a développé les programmes de santé de la procréation et de lutte contre le VIH dans bon nombre des nouveaux camps ouverts en 2011 et 2012.

- Le HCR a construit plus de 10 000 latrines au total et mené des campagnes de sensibilisation à l'hygiène dans tous les camps d'Éthiopie.
- Les taux de malnutrition les plus élevés ont été enregistrés à Dollo Ado et dans la région Afar, où en 2011, le taux de malnutrition aiguë globale se situait entre 28 et 50 pour cent, et le taux de malnutrition aiguë sévère entre 10 et 18 pour cent. Fin 2012, ces deux taux avaient respectivement été réduits à moins de 15 et moins de 3 pour cent. De plus, des améliorations ont été observées dans un nouveau camp, Bambasi, où étaient accueillis les réfugiés arrivant à Assosa : le taux de malnutrition aiguë globale y est passé de 35 à moins de 10 pour cent et le taux de malnutrition aiguë sévère de 17 à moins de 2 pour cent entre juin et décembre 2012.
- Le volume d'eau potable mis à disposition dans huit camps a été supérieur à 20 litres par personne et par jour dans huit camps et supérieur à la cible minimum de 15 litres par personne et par jour dans cinq camps ; en revanche, dans quatre camps, la quantité d'eau disponible a été inférieure à la norme admise.
- Le HCR a assisté à des progrès dans le secteur de l'éducation : fin 2012, environ 30 000 élèves de plus étaient scolarisés et plus de 64 700 réfugiés en âge d'aller à l'école avaient suivi un enseignement dans des structures éducatives classiques, ce qui représente une hausse de plus de 50 pour cent par rapport à 2011. En décembre 2012, plus de 1 500 réfugiés bénéficiaient d'un enseignement supérieur dans des zones urbaines.

### Évaluation des résultats

En 2012, l'Organisation n'a pas atteint tous ses objectifs en Éthiopie, où elle offre protection et assistance à des réfugiés érythréens, somaliens, kényans, soudanais et sud-soudanais. Si le HCR n'a réalisé ses objectifs qu'en partie, c'est parce qu'il ne disposait pas de ressources suffisantes pour répondre à la fois aux besoins des réfugiés déjà accueillis dans le pays et à ceux des nouveaux

arrivants, essentiellement originaires de Somalie et d'Érythrée, qui affluaient régulièrement dans le pays. L'augmentation du coût de la vie a posé un problème supplémentaire, en particulier pour les réfugiés vivant en milieu urbain, car les réfugiés ne sont pas autorisés à rechercher un travail déclaré en Éthiopie.

L'Éthiopie n'est signataire ni de la Convention de 1954 relative au statut des apatrides, ni de la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie, et n'a pas ratifié la Convention de 2009 de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique. Le HCR continuera à recommander au Gouvernement d'adhérer à ces traités car il y a lieu de croire que de nombreux individus sont touchés par l'apatridie et le déplacement interne en Éthiopie.

## Contraintes

L'insécurité et les conditions climatiques difficiles que connaissaient les pays limitrophes de l'Éthiopie, associées à une instabilité politique et économique, ont entraîné un afflux incessant de nouveaux réfugiés, qui a fortement sollicité les ressources de l'État, du HCR et d'autres intervenants. Bon nombre de réfugiés étaient dans un état de santé déplorable à leur arrivée, souffrant notamment de la rougeole et de formes aiguës de malnutrition. Le fort taux de rotation du personnel observé chez les partenaires d'exécution a également eu un impact sur la qualité et la continuité des services.

Les camps existants avaient presque atteint leur capacité maximale, ce qui a entraîné des problèmes de sécurité et de saturation. En raison de la mise en application des directives gouvernementales sur le confinement dans des camps, il a été nécessaire d'ouvrir des camps supplémentaires pour loger les nouveaux arrivants, ainsi que les réfugiés transférés. La plupart des camps de réfugiés sont situés dans des régions où le milieu naturel est fragile, de sorte que le risque est grand de voir les réfugiés et les communautés d'accueil se disputer des ressources rares.

Les jeunes accueillis dans les camps ont continué à être pénalisés par le manque de moyens de subsistance et l'accès limité à l'enseignement supérieur ; parallèlement, l'intégration sur place a été rendue difficile par les réserves du Gouvernement sur le droit au travail et sa politique de confinement des réfugiés dans des camps.

La situation qui régnait dans les pays d'origine n'était pas propice à des retours en masse. La réinstallation est demeurée la principale solution durable, mais uniquement pour une infime proportion de la population réfugiée. Les départs au titre de la réinstallation ont été ralentis, du fait du renforcement des formalités pré-départ requises par les pays d'accueil, et notamment par des vérifications de sécurité plus strictes.

Il est toujours nécessaire de renforcer les capacités des homologues gouvernementaux du HCR afin de consolider les procédures de détermination du statut de réfugié, notamment en ce qui concerne l'examen en temps utile des recours. Enfin, le rapatriement

librement consenti des réfugiés kényans d'ethnie borana, auquel le Gouvernement a consenti, n'a pu commencer, le projet d'accord tripartite sur le rapatriement n'ayant pas été finalisé.

## Besoins non satisfaits

- Le programme de construction d'abris provisoires n'a pu être intégralement exécuté en 2012.
- Le HCR n'a pas été en mesure d'acheter et de distribuer une quantité suffisante d'aliments d'appoint pour les enfants de 6 à 24 mois dans tous les camps.
- Les cibles relatives à la construction et à l'amélioration des structures d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les nouveaux camps comme dans les plus anciens, concernant notamment deux unités de traitement des eaux et 15 000 latrines familiales, n'ont pas été atteintes ; d'autre part, il n'a pas été possible d'augmenter les effectifs chargés des activités de sensibilisation à l'hygiène.
- Dans quatre camps sur 17, le volume d'eau potable disponible a été de moins de 10 litres par personne et par jour, c'est-à-dire inférieur à la cible minimum de 15 litres par personne et par jour.
- Le combustible fourni pour le chauffage et l'éclairage a été insuffisant, de sorte que les réfugiés ont été obligés soit de vendre une partie de leur ration mensuelle pour en acheter, soit de se mettre en danger en allant chercher du bois de chauffe hors des camps.
- Le manque d'abris sûrs et d'éclairage dans les camps a accru le risque de violence sexuelle et sexiste.
- L'opération n'avait pas assez de personnel pour suivre les enfants en situation de risque, en particulier les enfants non accompagnés ou séparés, handicapés ou ayant des problèmes de santé mentale.
- Il n'a pas été possible de réduire le nombre d'élèves par classe dans le primaire, ce qui a nui à la qualité de l'enseignement et a contribué au taux de décrochage élevé observé chez les filles et les enfants handicapés.
- Les services en matière d'enseignement supérieur et de formation professionnelle ont été insuffisants, répondant en moyenne à 22 pour cent seulement des besoins de la population.
- Si le nombre de réfugiés scolarisés a augmenté en valeur absolue, passant de 41 000 à la fin de l'année 2011 à plus de 64 500 en 2012, le taux global de scolarisation des réfugiés à l'échelle du pays a chuté de près de 14 pour cent (de 60 à 46 pour cent) en 2012, car la taille de la population réfugiée a augmenté suite aux afflux en provenance de la Somalie et du Soudan.
- L'accès à l'éducation et aux moyens de subsistance a été insuffisant, de sorte qu'il n'a pas été possible de réduire les risques en matière de trafic et de traite des personnes, auxquels les enfants réfugiés non accompagnés et séparés sont tout particulièrement exposés.

## Collaboration avec les partenaires

Le HCR continue à assurer la coordination générale des activités de protection et de la prestation de services auprès des réfugiés, en collaboration avec l'Administration chargée des réfugiés et des rapatriés, qui assure également la sécurité dans tous les camps. En raison de la forte augmentation de la population réfugiée en Éthiopie depuis le deuxième semestre 2011, le HCR a renforcé sa collaboration avec ses partenaires d'exécution, nouveaux ou plus anciens.

La coopération avec l'UNICEF a été resserrée dans le cadre d'un plan d'action détaillé, décrivant les activités à entreprendre dans les secteurs clés de la santé, de la nutrition, de la protection de l'enfance, de l'éducation, de l'eau et de l'assainissement. Le FNUAP et l'OMS ont continué à offrir leur appui et à travailler en étroite collaboration avec le HCR, le FNUAP fournissant des préservatifs et l'OMS offrant une formation et un appui technique pour améliorer les services de santé de la procréation, ainsi que la préparation et la réponse aux épidémies.

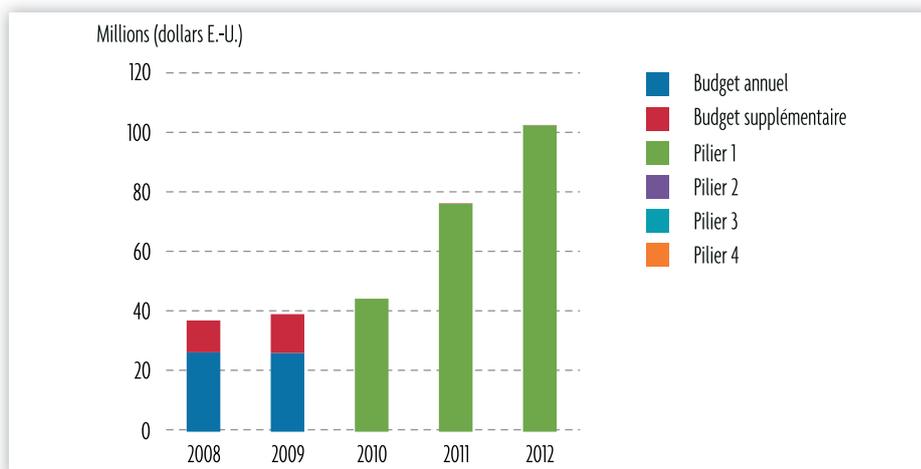
Le PAM reste un partenaire opérationnel important pour l'aide alimentaire aux réfugiés. En 2012, les recommandations formulées à l'issue d'une mission d'évaluation sur la sécurité alimentaire, conjointement entreprise par le HCR et le PAM, ont été prises compte lors de l'établissement des plans pour 2013.

## | Informations financières |

Deux situations d'urgence et les afflux incessants de réfugiés depuis 2011 ont entraîné une augmentation des besoins financiers pour l'opération en Éthiopie, qui sont passés de 199,3 millions de dollars E.-U. en 2011 à 218,7 millions en 2012. Les fonds mis à disposition ont permis à l'opération de dépenser quelque 102,6 millions de dollars E.-U., montant qui correspond approximativement à 47 pour cent du budget global pour 2012.

Les mesures à prendre, suite au changement d'orientation de la politique gouvernementale, qui est passée de l'assistance au sein des communautés d'accueil au confinement des réfugiés érythréens et sud-soudanais dans des camps, et la gestion de l'afflux de réfugiés érythréens dans le nord de l'Éthiopie ont posé des problèmes financiers. En outre, la situation des réfugiés somaliens, jugée prioritaire, a drainé des ressources qui auraient pu bénéficier à d'autres groupes relevant de la compétence du HCR dans le pays, en particulier aux réfugiés érythréens et soudanais.

### Dépenses en Éthiopie | 2008-2012



### Budget, revenus et dépenses en Éthiopie | Dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>218 210 999</b>	<b>362 383</b>	<b>85 000</b>	<b>218 658 382</b>
Revenus issus des contributions <sup>1</sup>	79 621 438	0	0	<b>79 621 438</b>
Autres fonds disponibles / ajustements / transferts	22 950 443	64 411	1 276	<b>23 016 130</b>
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>102 571 881</b>	<b>64 411</b>	<b>1 276</b>	<b>102 637 568</b>
<b>VENTILATION DES DÉPENSES</b>				
<i>Environnement de protection favorable</i>				
Instruments régionaux et internationaux	45 086	13 650	0	<b>58 736</b>
Droit et politique générale	99 439	13 650	296	<b>113 385</b>
Institutions administratives et pratiques	6 334	0	0	<b>6 334</b>
Accès à l'assistance juridique et recours	81 407	0	0	<b>81 407</b>
Accès au territoire et risque de refoulement réduit	40 963	0	0	<b>40 963</b>
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	161 899	15 462	686	<b>178 047</b>
<b>Sous-total</b>	<b>435 128</b>	<b>42 762</b>	<b>983</b>	<b>478 873</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<i>Processus de protection et documents adéquats</i>				
Conditions d'accueil	1 817 980	0	0	<b>1 817 980</b>
Identification des cas d'apatridie	3 213	13 650	0	<b>16 864</b>
Enregistrement et établissement de profils	2 841 201	0	0	<b>2 841 201</b>
Procédures de détermination du statut	463 419	0	0	<b>463 419</b>
Documents individuels	55 799	0	0	<b>55 799</b>
Enregistrement et documents d'état civil	221 713	0	0	<b>221 713</b>
Réunification familiale	134 532	0	0	<b>134 532</b>
<b>Sous-total</b>	<b>5 537 858</b>	<b>13 650</b>	<b>0</b>	<b>5 551 509</b>
<i>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</i>				
Protection contre la criminalité	3 088	0	0	<b>3 088</b>
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	3 639 275	0	0	<b>3 639 275</b>
Liberté de mouvement et réduction des risques de détention	90 792	0	0	<b>90 792</b>
Protection des enfants	1 561 089	0	0	<b>1 561 089</b>
<b>Sous-total</b>	<b>5 294 244</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>5 294 244</b>
<i>Besoins de base et services essentiels</i>				
Santé	7 590 094	0	0	<b>7 590 094</b>
Santé procréative et services liés au HIV	3 025 920	0	0	<b>3 025 920</b>
Nutrition	4 325 791	0	0	<b>4 325 791</b>
Sécurité alimentaire	1 257 909	0	0	<b>1 257 909</b>
Eau	4 699 014	0	0	<b>4 699 014</b>
Assainissement et hygiène	4 626 305	0	0	<b>4 626 305</b>
Abris et infrastructure	5 069 932	0	0	<b>5 069 932</b>
Accès à l'énergie	1 870 884	0	0	<b>1 870 884</b>
Articles ménagers de base	5 647 419	7 202	0	<b>5 654 621</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	1 595 070	0	0	<b>1 595 070</b>
Éducation	6 869 709	0	0	<b>6 869 709</b>
<b>Sous-total</b>	<b>46 578 048</b>	<b>7 202</b>	<b>0</b>	<b>46 585 250</b>
<i>Autonomisation et autogestion communautaires</i>				
Mobilisation communautaire	1 191 636	0	0	<b>1 191 636</b>
Coexistence avec les communautés locales	389 781	0	0	<b>389 781</b>
Ressources naturelles et environnement commun	1 238 105	0	0	<b>1 238 105</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	1 581 592	0	0	<b>1 581 592</b>
<b>Sous-total</b>	<b>4 401 114</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 401 114</b>
<i>Solutions durables</i>				
Stratégie de solutions globales	173	0	0	<b>173</b>
Retour volontaire	266 061	0	294	<b>266 355</b>
Réintégration	61	0	0	<b>61</b>
Intégration	23 678	0	0	<b>23 678</b>
Réinstallation	768 163	796	0	<b>768 959</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 058 136</b>	<b>796</b>	<b>294</b>	<b>1 059 225</b>
<i>Direction, coordination et partenariats</i>				
Coordination et partenariats	504 192	0	0	<b>504 192</b>
Gestion et coordination des camps	105 604	0	0	<b>105 604</b>
Relations avec les donateurs et mobilisation des ressources	4 989	0	0	<b>4 989</b>
<b>Sous-total</b>	<b>614 786</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>614 786</b>
<i>Appui à la logistique et aux opérations</i>				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	8 429 937	0	0	<b>8 429 937</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	7 495 377	0	0	<b>7 495 377</b>
<b>Sous-total</b>	<b>15 925 314</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 925 314</b>
<i>Appui régional et au Siège</i>				
Développement des politiques	87	0	0	<b>87</b>
Conseils et appui de protection	2 376	0	0	<b>2 376</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 463</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 463</b>
Versements aux partenaires d'exécution	22 724 791	0	0	<b>22 724 791</b>
<b>Total</b>	<b>102 571 881</b>	<b>64 411</b>	<b>1 276</b>	<b>102 637 568</b>

Les revenus issus des contributions incluent des coûts d'appui indirect prélevés sur les contributions pour les piliers 3 et 4, les budgets supplémentaires et la réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat". Les contributions affectées à tous les piliers sont incluses dans le Pilier 1.